



# Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2025 au titre de 2024



# 75/100

**Ecart des rémunérations**

Résultat final est de 4.7%  
En faveur des hommes

35/40



**Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations**

3 femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations

5/10

**Ecart de répartition des augmentations individuelles**

Résultat final est de 3.8%  
Les hommes ont bénéficié de plus d'augmentations

10/20

**Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé de maternité**

Résultat final 4/4

15/15

**Ecart de taux de promotions**  
Résultat final 3.1%

Les hommes ont bénéficié de plus de promotions

10/15



## OBJECTIFS DE PROGRESSION



### **Objectif indicateur écart de rémunération**

Atteindre la valeur de 39/40, soit un écart inférieur ou égal à 1%

### **Objectif indicateur écart de taux d'augmentations individuelles**

Atteindre un écart compris entre 0 et 1,5%

### **Objectif indicateur écart de taux de promotion**

Atteindre un écart compris entre 0 et 1%

### **Objectif indicateur dix plus hautes rémunération**

L'indicateur fait l'objet d'un suivi régulier avec une attention particulière sur la proportion entre les Femmes et les Hommes. L'objectif étant de privilégier une candidature féminine lorsque l'intégralité des compétences sont égales.